



Lâ??Apartheid de lâ??intÃ©rieur ? Les citoyens palestiniens dâ??IsraÃ©l

## Description

Par Yara Hawari, le 23 novembre 2017



## SOMMAIRE

*Le mot apartheid est souvent utilisÃ© en rÃ©fÃ©rence Ã la situation des Palestiniens sous occupation. Membre politique dâ??Al-Shabaka, Yara Hawari Ã©tudie lâ??application de ce mot aux citoyens palestiniens dâ??IsraÃ©l en se concentrant sur la citoyennetÃ©, la terre, lâ??Ã©ducation et la politique. Elle essaie aussi de savoir si ce genre dâ??analyse peut faire avancer les droits de cette communautÃ© et contrecarrer la fragmentation des Palestiniens dans leur ensemble.*

## AperÃ§u

Des personnages clés de l'arène internationale ont décrit la situation en Cisjordanie comme de l'apartheid, évoquant des caractéristiques de la ségrégation telles que les routes réservées aux colons, les colonies fortifiées et le mur de séparation. Dans son livre de 2006 « La Paix pas l'Apartheid », l'ancien président américain Jimmy Carter appliquait le terme spécifiquement aux Territoires Palestiniens Occupés (TPO), alors que John Kerry en 2014 prouvait qu'Israël [pouvait](#) devenir un Etat d'apartheid si la solution à deux Etats échouait.

Pourtant, plus récemment, des voix éminentes ont appliqué le terme à la situation des citoyens palestiniens d'Israël. Jodi Rudoren, ancien chef du bureau du New York Times à Jérusalem, a affirmé : [« Je pense que la question de l'apartheid s'applique davantage à la façon dont les Arabes israéliens \[les citoyens palestiniens d'Israël\] sont traités au sein d'Israël. »](#) La Commission Economique et Sociale de l'ONU pour l'Asie Occidentale (CESAO) [a publié un rapport](#) au début de cette année déclarant qu'Israël, depuis ses tout débuts a établi un régime d'apartheid qui domine le peuple palestinien dans sa totalité » ce qui voulait dire les Palestiniens, non seulement dans les TPO, mais également en exil et en Israël proprement dit.<sup>1</sup>

Cette notice politique fait analyse de l'apartheid tel qu'il s'applique aux citoyens palestiniens d'Israël, en se concentrant particulièrement sur la citoyenneté, la terre, l'éducation et la politique. Elle se conclut avec des stratégies pour savoir comment utiliser ce genre d'analyse pour faire avancer les droits des citoyens palestiniens et contribuer à contrer la fragmentation du peuple palestinien dans sa totalité.

## L'apartheid et ses débuts

Le droit international coutumier et le Statut de Rome de la Cour Criminelle Internationale [définissent l'apartheid](#) comme « des actes inhumains commis dans le contexte d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination par un groupe racial sur tout autre groupe racial ou groupes raciaux et commis dans l'intention de maintenir ce régime ».

Bien que nombreux soient ceux qui associent l'apartheid à l'Afrique du Sud, cette définition est universellement applicable et défie ainsi l'erreur qui consiste à penser que l'apartheid était un cas exceptionnel qui depuis a pris fin. La définition permet aussi de comprendre l'apartheid comme un système qui a adopté diverses caractéristiques et se manifestait sous différentes formes, y compris économiques (voir [Repenser notre définition de l'apartheid](#) qui plaide en faveur de l'idée que l'apartheid n'a pas encore disparu en Afrique du Sud.)

Alors que 750.000 Palestiniens ont été expulsés hors des frontières de l'Etat juif nouvellement établi en 1948, 150.000 Palestiniens ont survécu sur place et ont été soumis à une loi martiale pendant presque 20 ans. Cette période, connue comme le régime militaire, s'est appuyée sur le Régime d'Exception de 1945 introduit par les autorités mandataires britanniques qui en sont servi pour contrôler les Arabes de Palestine. Ces mécanismes limitaient tous les aspects de la vie des Palestiniens à l'intérieur du nouvel Etat, y compris la liberté de circulation et d'expression politique.

Cette période a vu une appropriation massive de la terre, conduite grâce à la Loi sur les Biens des Absents votée en 1950 à la Knesset. Cette loi est toujours le principal vecteur qui permet à Israël de confisquer la terre, y compris à Jérusalem Est. Elle a permis à l'État de saisir les biens de toute personne qui avait quitté son lieu de résidence entre le 29 novembre 1947 et le 19 mai 1948. Cette loi et d'autres, dont celles qui renferment le Droit Fondamental qui à ce jour, sert de constitution à Israël, a codifié l'apartheid dans le système juridique. Ces lois affirmaient aussi la doctrine fondatrice d'Israël de la domination des Juifs dans un État juif, tous les autres étant indésirables.

Bien que le régime militaire ait été aboli en 1966, la communauté palestinienne est restée une menace démographique et potentiellement politique pour la nature de l'État. Israël a donc maintenu à la fois la ségrégation et la marginalisation des Palestiniens. Aujourd'hui, les Palestiniens d'Israël sont [1,5 millions](#), un cinquième de la population totale. Aucun effort n'a été fait pour les assimiler à la structure coloniale, comme dans d'autres cas de régimes coloniaux de peuplement. L'accent mis sur Israël comme ayant une nature exclusivement juive a laissé ses citoyens palestiniens en marge, même s'ils continuent à survivre.

## La citoyenneté en tant que mécanisme d'apartheid

On dit souvent que les Palestiniens d'Israël sont des citoyens « de deuxième classe », et pourtant cette expression ne reflète pas la réalité. Bien qu'on ait donné la citoyenneté israélienne aux Palestiniens qui sont restés à l'intérieur des frontières du nouvel État, on ne l'a pas utilisée comme un mécanisme d'inclusion. C'est parce que, en Israël, la différence de la plupart des pays, citoyenneté et nationalité sont des termes et des catégories distincts. Alors qu'il existe quelque chose comme la citoyenneté israélienne, il n'y a pas de nationalité israélienne ; la nationalité est plutôt définie selon des axes religieux/ethniques. [Israël définit 137 nationalités possibles](#), dont juive, arabe et druze, qui sont consignées sur les cartes d'identité et dans l'enregistrement des bases de données. Pourtant, parce que l'État se définit constitutionnellement comme juif, ceux qui jouissent de la nationalité juive clipsent la population non juive (principalement palestinienne).

Comme la nation juive et l'État d'Israël sont considérés comme une seule et même entité, la conséquence est l'exclusion des citoyens non-juifs. Le rapport de la CESAO explique que la différenciation entre citoyenneté et nationalité permet un système raciste sophistiqué et camouflé, pas forcément détectable par un observateur ignorant. Le système divise la population en deux catégories (Juifs et non-Juifs), incarnant la définition même de l'apartheid. Les citoyens palestiniens sont ainsi désignés comme des « Arabes israéliens », terme devenu commun dans les médias traditionnels. En plus d'agir comme faisant partie du mécanisme d'exclusion binaire, cette appellation cherche à nier l'identité palestinienne de ces citoyens tout en permettant à Israël de se présenter comme un État divers et multiculturel. Ceci entre en jeu dans l'accès à la terre, au logement, à l'éducation, comme on en parlera plus loin.

Les citoyens palestiniens ainsi que les Juifs israéliens ont mis plusieurs fois en doute la question de citoyenneté et nationalité devant les tribunaux israéliens. Alors que les Palestiniens l'ont fait pour essayer de gagner la totalité des droits à l'intérieur de l'État, les Juifs israéliens cherchaient généralement à renoncer à leur identité ethnique et religieuse. Jusqu'ici, la Cour

Suprême israélienne [a rejeté toutes les requêtes](#) demandant à changer la loi en se fondant sur le fait que la nationalité israélienne permettrait techniquement l'inclusion des citoyens non-juifs et mettrait en question le soutien sioniste d'Israël en tant qu'Etat-nation juif.

## Ségrégation et appropriation de la terre

L'organisation de l'espace à l'intérieur d'Israël est, elle aussi, une démonstration de l'apartheid. La plupart des citoyens palestiniens d'Israël vivent dans des villes et villages réservés aux Arabes, un petit nombre seulement vivant dans des « villes mixtes ». Ce genre de ségrégation n'est ni accidentel ni un schéma résidentiel « naturel ». Un rapide examen révèle le dessein d'Israël qui consiste à entasser autant d'Arabes palestiniens que possible dans un territoire aussi petit que possible.

Les villages qui ont survécu au nettoyage ethnique de 1948 ont vu la plus grande partie de leur terre accaparée et ils n'ont pas été autorisés depuis à s'étendre. Résultat, ces villes et villages arabes souffrent d'un grave surpeuplement, sans possibilité de soulagement grâce au développement ou la croissance. Par ailleurs, aucune ville ou village arabe n'a été construit depuis 1948.

Si les Palestiniens quittent leurs villes et villages d'origine, leurs possibilités d'achat ou de location sont limitées par deux mécanismes principaux : [les comités d'admission](#) et le Fond National Juif (FNJ) et la politique discriminatoire des autorités de l'État. Les communautés rurales sont autorisées à installer des comités d'admission qui évaluent l'aptitude sociale des résidents potentiels, comparant le terrain du rejet « licite » des demandeurs palestiniens parce qu'ils ne sont pas Juifs. La Haute Cour [a maintenu cette pratique](#) malgré les interpellations pour la dénoncer.

L'Autorité des Territoires Israéliens (connue jusqu'en 2009 comme la Gestion des Territoires israéliens) a été chargée de maintenir la mission du Fond National Juif qui doit fonctionner comme le gardien de la terre de Palestine pour le peuple juif et agir en accord avec la Loi de 1952 sur le Statut de l'Agence Juive à l'Organisation Sioniste Mondiale, dont la fonction principale est de rassembler et d'installer les Juifs du monde entier en Israël.

La planification urbaine et rurale et l'organisation de l'espace maintiennent ainsi la suprématie du caractère juif de l'État et soutiennent le discours sioniste. Le but du Plan Directeur National d'Israël, élaboré après la Loi de 1965 sur la Planification et la Construction, [raffirme cette politique](#) : « Développer des espaces en Israël d'une façon qui permette la réalisation des buts de la société israélienne et de ses diverses composantes, la réalisation de son caractère juif, l'absorption des immigrants juifs et le maintien de son caractère démocratique. »

Cette idéologie et la politique qui la soutient ont eu des conséquences dévastatrices sur l'espace des Palestiniens dans les frontières de 1948. En Galilée, où les Palestiniens sont majoritaires, le gouvernement israélien a lancé des tentatives d'extermination pour « judaïser » la région. C'est par exemple l'encerclement de villages palestiniens par des colonies israéliennes afin d'empêcher la contiguïté géographique ce qui révèle la préoccupation de l'État concernant la démographie, particulièrement sa crainte de

lâ??accroissement de la population palestinienne. Cette prÃ©occupation dâ??IsraÃ«l a jouÃ© aussi dans les dÃ©placements continuels et la relocalisation forcÃ©e de dizaines de milliers de BÃ©douins palestiniens dans le Naqab (Negev).

Jusquâ??Ã 90.000 BÃ©douins vivent dans des Ã« [villages non-reconnus](#) Ã», ce qui signifie quâ??IsraÃ«l considÃ¨re ces villages comme illÃ©gaux et leurs rÃ©sidents comme des Ã« intrus Ã» sur la terre de lâ??Ã?tat. La classification en tant quâ?? Ã« illÃ©gaux Ã» provient dâ??abord du fait que beaucoup de ces villages datent dâ??avant la crÃ©ation dâ??IsraÃ«l, et la coutume des BÃ©douins dÃ©terminait la propriÃ©tÃ© fonciÃ¨re. Concernant les villages restants, les BÃ©douins les ont Ã©tablis aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© expulsÃ©s de leurs terres ancestrales en 1948, et les villages ne sont pas Ã« autorisÃ©s Ã» par lâ??Ã?tat. De cette faÃ§on, IsraÃ«l prÃ©tend Ãªtre dans la lÃ©galitÃ© [en privant de nombreux BÃ©douins du Naqab des services basiques](#) tels que lâ??eau et lâ??Ã©lectricitÃ© et, trÃ¨s souvent, dÃ©truit les villages.

Le fait que Palestiniens et Juifs vivent dans des espaces sÃ©parÃ©s fait quâ??il est plus facile pour IsraÃ«l de priver de services les Palestiniens maintenus ailleurs Ã lâ??intÃ©rieur des frontiÃ¨res de 1948. Les organisations quasi-gouvernementales qui attribuent les ressources facilitent cette privation. Ces organisations sont juives ou sionistes, dont lâ??Agence Juive et lâ??Organisation Sioniste Mondiale, et [leur mission est dâ??Ãªtre au service](#) de la population juive et de maintenir le caractÃ¨re sioniste de lâ??Ã?tat. RÃ©sultat, ils refusent des ressources aux Palestiniens parallÃ¨lement au refus de lâ??espace pour les Palestiniens, en se fondant sur le fait quâ??ils ne sont pas juifs. MÃªme si beaucoup de pays rÃ©partissent les ressources et la terre de faÃ§on inÃ©gale et injuste, rarement cette politique est consacrÃ©e si explicitement dans la loi quâ??en IsraÃ«l.

## Maintenir le rÃ©gime

IsraÃ«l maintient ce rÃ©gime dâ??apartheid grÃ¢ce Ã diverses mÃ©thodes de contrÃ´le extÃ©rieur et national. A lâ??intÃ©rieur des frontiÃ¨res de 1948, lâ??Ã?tat essaie de soumettre les Palestiniens dÃ¨s le dÃ©but de leur existence grÃ¢ce au systÃ¨me Ã©ducatif. Etabli pendant le rÃ©gime militaire, le systÃ¨me scolaire public a installÃ© les enfants palestiniens et les enfants israÃ©liens dans des Ã©coles sÃ©parÃ©es. Le professeur en pÃ©dagogique de lâ??universitÃ© Ben Gurion du Negev, Ismael Abu-Saad, [expliquait](#) que, alors que la structure officielle du rÃ©gime militaire avait changÃ© depuis, la stratÃ©gie qui consiste Ã utiliser Ã« lâ??Ã©ducation comme un outil Ã dessein politique a perdurÃ© et continue de dÃ©finir aujourdâ??hui lâ??expÃ©rience Ã©ducative des Ã©lÃ¨ves indigÃ¨nes arabes palestiniens en IsraÃ«l.

Cette stratÃ©gie politique comporte le contrÃ´le du programme Ã©ducatif pour supprimer lâ??identitÃ© palestinienne et empÃªcher la mobilisation contre lâ??Ã?tat. [Les Ã©coles palestiniennes sont par ailleurs trÃ¨s sous-dotÃ©es](#) : On dÃ©pense pour les Ã©lÃ¨ves palestiniens moins dâ??un tiers de ce quâ??on dÃ©pense pour les Ã©lÃ¨ves juifs israÃ©liens. Ce manque de dotations est non seulement une dÃ©monstration des grossiÃ¨res inÃ©galitÃ©s entre les deux catÃ©gories de citoyens, mais il fait aussi obstacle aux chances ultÃ©rieures des enfants palestiniens dans leur vie.

Les Ã©coles juives israÃ©liennes jouissent dâ??une grande autonomie concernant leur programme Ã©ducatif, alors que le ministÃ¨re de lâ??Education dÃ©finit le programme Ã©ducatif des Ã©coles palestiniennes. Il nâ??est donc pas surprenant que le programme des Ã©coles palestiniennes se

---

concentre presque entièrement sur l'histoire, les valeurs et la culture juives, sans aucune référence à l'histoire arabe palestinienne. Le récit de la Nakba, nom que les Palestiniens donnent à la catastrophe de leur déposssession en 1948, est absent et en réalité hors-la-loi. [La Loi israélienne sur les Fondements Budgétaires](#), familièrement connue comme la « Loi Nakba », donne le droit au ministre des Finances de réduire ou de supprimer le financement public de toute institution qui commémore la Nakba ou célèbre le Jour de l'Indépendance Israélienne comme un jour de deuil. Cela concerne les écoles, les ONG et les municipalités villageoises. Le déni de cet aspect essentiel de l'histoire palestinienne tente de dissocier les Palestiniens d'une histoire collective dans laquelle la Nakba joue un rôle clé.

Comme les Palestiniens ne peuvent gagner que difficilement des procès ou des appels dans le système juridique israélien, ils ne peuvent pas sérieusement défier ce régime racial. Et bien que la participation politique des Palestiniens à la Knesset soit souvent citée comme un exemple de la pluralité et de la démocratie de l'État, depuis 1948, aucun parti arabe n'a été inclus dans une coalition gouvernementale et seuls quelques rares citoyens palestiniens ont occupé des postes ministériels. Les candidats à la Knesset peuvent être rejetés s'ils nient l'existence d'Israël en tant qu'État juif et démocratique, faisant de l'acceptation que l'État est pour le peuple juif, et que l'existence des Palestiniens à l'intérieur de l'État ne sera jamais égale à celle de leurs pendants juifs, une condition préalable à la participation politique en Israël.

La mobilisation politique contre le régime s'est donc poursuivie hors de la politique institutionnelle, dans le cadre des cercles soit de la société civile, soit des militants, tous deux étant sous surveillance et harcèlement constants. [Adalah](#), Centre Juridique pour la Minorité Arabe en Israël, a informé sur l'arrestation et le harcèlement systématiques par l'État d'acteurs clés de la société civile et de militants politiques. Parallèlement, l'État interdit souvent violemment des manifestations, très notoirement en [octobre 2000](#) quand 13 citoyens palestiniens non armés ont été abattus parce qu'ils manifestaient en solidarité avec les Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza.

En dépit de pratiques aussi impitoyables et violentes, Israël conserve une image de démocratie libérale et multiculturelle à une alliance de l'Occident dans une région autrement hostile. Il présente le sionisme comme une idéologie juive de libération nationale plutôt que comme le fondement d'un régime colonial de peuplement qui maintient un régime d'apartheid. Israël est aussi arrangé pour fausser le débat sur ce qu'est la Palestine et ce qu'est un Palestinien.

En réalité, la Nakba a divisé le peuple palestinien en trois fragments : les citoyens palestiniens d'Israël, les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, et les Palestiniens en exil (les réfugiés). Israël et divers processus de paix internationaux, dont les Accords d'Oslo, ont poursuivi la concrétisation de cette fragmentation à travers la perception intentionnellement limitée de la Palestine en tant que « Territoires Palestiniens Occupés » et le peuple palestinien comme résident de la population vivant dans les territoires. Ceci échoue à reconnaître la Nakba comme faisant partie de l'histoire palestinienne et renvoie à la fois les citoyens palestiniens d'Israël et les réfugiés palestiniens en exil hors de la lutte de libération de la Palestine. Le rapport de la CESAO souligne le fait que cette fragmentation est la méthode principale par laquelle Israël impose l'apartheid au peuple palestinien. Il est donc important de créer des stratégies pour se servir de

---

lâ??analyse de lâ??apartheid et lutter contre cette fragmentation.

## **Analyse de lâ??Apartheid en tant que stratÃ©gie pour assurer les droits de tous les Palestiniens**

Le mot « apartheid », incontestablement cause de ses graves implications politiques et juridiques, nâ??a pas encore pÃ©nÃ©trÃ© le monde de la politique ou des mÃ©dias traditionnels concernant IsraÃ«l et la Palestine. On ne lâ??a quâ??occasionnellement appliquÃ© Ã la situation en Cisjordanie. En rÃ©alitÃ©, le rapport de la CESAO, qui se conclut en disant quâ??IsraÃ«l pratique lâ??apartheid sur la totalitÃ© de la population palestinienne, [a Ã©tÃ© retirÃ©](#) peu aprÃ¨s sa publication Ã la suite dâ??une Ã©norme pression de la part des Etats Unis et dâ??IsraÃ«l.

NÃ©anmoins, [on peut utiliser stratÃ©giquement](#) lâ??analyse de lâ??apartheid pour contrer la fragmentation du peuple palestinien et pour faire avancer les droits des Palestiniens, dont ceux des citoyens palestiniens dâ??IsraÃ«l. A cet Ã©gard, plusieurs raisons rendent particuliÃ¨rement bÃ©nÃ©fique lâ??analyse de lâ??apartheid.

Dâ??abord, le droit international fournit un modÃ¨le et une dÃ©finition de ce mot, reconnaissant que lâ??apartheid peut prendre diffÃ©rentes formes. Une comprÃ©hension de lâ??apartheid ne se limite donc pas Ã celle du rÃ©gime sud-africain. Lâ??apartheid est aussi un mÃ©canisme juridiquement consacrÃ©, pratiquÃ© et maintenu par lâ??Ã©tat. En tant que tel, le problÃ¨me ne repose pas sur les partis politiques ou sur les politiques qui siÃ©gent au gouvernement, mais plutÃ´t sur le fondement constitutionnel de lâ??Ã©tat lui-mÃªme. Finalement, lâ??analyse de lâ??apartheid reconnaÃ®t que le rÃ©gime israÃ©lien dâ??oppression et de discrimination, non seulement affecte tous les fragments de la sociÃ©tÃ© palestinienne mais, en rÃ©alitÃ©, dÃ©pend de cette fragmentation. Par consÃ©quent, les solutions Ã long terme Ã cette violation des droits des Palestiniens doivent prendre en compte chaque segment du peuple palestinien, pas simplement les Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza.

Construire Ã partir de ces forces offre quelques possibilitÃ©s de stratÃ©gies. Pour ceux qui travaillent dans le droit international et lâ??analyse politique, on ne devrait pas renoncer Ã essayer dâ??acquÃ©rir les droits des Palestiniens dans le cadre de lâ??occupation armÃ©e, [en particulier la reconnaissance de la Ligne Verte](#). Cependant, les responsables politiques palestiniens et les acteurs de la sociÃ©tÃ© civile doivent aussi mettre en relief que les citoyens palestiniens dâ??IsraÃ«l ne se situent pas Ã part dans le combat de tous les Palestiniens. Rassembler tous ces segments aidera Ã contester les limitations du discours international qui dÃ©cide qui est dÃ©fini comme Palestinien.

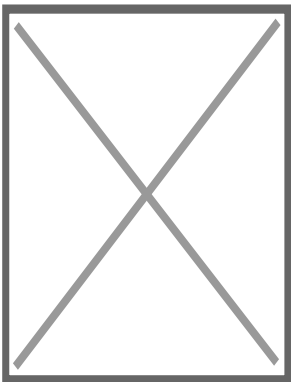
Quant aux Palestiniens, particuliÃ¨rement les dirigeants politiques et de la sociÃ©tÃ© civile, ils devraient avant tout chercher Ã contrer la fragmentation renforcÃ©e par le rÃ©gime israÃ©lien. Les leaders doivent considÃ©rer la pÃ©riode dâ??avant Oslo, Ã©poque de plus grande coopÃ©ration Ã travers la Ligne Verte, et sâ??appuyer sur le travail dÃ©jÃ entamÃ©, mÃªme Ã petite Ã©chelle, par diverses ONG qui visent principalement Ã rassembler la jeunesse palestinienne, telle Baladna (Association pour la Jeunesse Arabe basÃ©e Ã HaÃ«fa). Ce dont on a besoin, câ??est dâ??un effort collectif dÃ©veloppÃ© par les Palestiniens des deux cÃ´tÃ©s de la Ligne Verte et en exil pour avancer vers une perspective politique et un avenir viable.

Il existe un précédent à ce genre de perspective chez les Palestiniens d'Israël. Les [Documents pour une Perspective d'Avenir](#), publiés en 2006-2007, ont émergé d'un effort collectif des leaders politiques, intellectuels et de la société civile palestiniens. Ces documents ont non seulement défini les exigences sociales et politiques de la communauté palestinienne d'Israël, mais ils ont aussi proposé un bref récit palestinien. Cela a abouti à un cadre théorique et structuré pour les droits des Palestiniens à l'intérieur de l'État d'Israël. Ce cadre imaginait un avenir indépendamment des restrictions politiques venant d'en haut et soumettait de telles propositions politiques.

Pourtant, l'attention de ces documents, concentrée sur Israël proprement dit, souligne leurs limites, surtout en ce qui concerne la fragmentation. Étendre cette perspective à travers la Ligne Verte et au-delà, et la transformer en une exigence de mettre fin à l'apartheid et à la mise en vigueur de la fragmentation peut jouer un rôle central dans la lutte pour la libération des Palestiniens. Ce n'est qu'à travers ce genre de développement que tous les aspects du régime d'apartheid israélien peuvent être mis en cause.

Notes :

1. Le rapport de la CESAO déclare : « Israël a établi un régime d'apartheid qui domine la totalité du peuple palestinien ; Israël est coupable d'une politique et de pratiques qui constituent le crime d'apartheid tel que juridiquement défini dans les appareils du droit international. »
2. Un [cas récent](#) a été la tentative d'assassinat en 2014 de la famille Ghaith-Sub Laban, qui vivait chez elle dans la Vieille Ville de Jérusalem depuis 60 ans.



[Yara Hawari](#)

*Yara Hawari est membre politique pour la Palestine d'Al-Shabaka : Réseau Politique Palestinien. C'est une militante universitaire britannique palestinienne, dont les écrits continuent d'être informés par son engagement dans la décolonisation. Originaire de Galilée, Yara a passé sa vie entre la Palestine et le Royaume Uni. Elle est actuellement en dernière année de Doctorat au Centre Européen d'Études Palestiniennes à l'université d'Exeter. Sa thèse se concentre sur les*

*projets et les initiatives de la tradition orale en Galil e et, plus largement, sur la tradition orale en tant que forme autochtone de production de connaissance. Yara est  galement professeure assistante doctorante et travaille comme journaliste ind pendante pour divers m dias, dont The Electronic Intifada et The Independent.*

Source : [Al-Shabaka](#)

Traduction : J. Ch. pour l'Agence M dia Palestine

**date cr e**  
2017/11/27